



Bruxelles, le 1^{er} juillet 2022
(OR. fr)

10467/22

CES 14

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Grand-Duché de Luxembourg – Adoption

1. Par lettre datée du 27 janvier 2022, le président du Comité économique et social européen a informé le Conseil de la démission de M^{me} Claudine OTTO, membre du Comité¹.
2. Par lettre datée du 16 mai 2022, le gouvernement luxembourgeois a proposé la candidature de M^{me} Christel CHATELAIN, *Directrice des Affaires Économiques – Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg*², en tant que membre du Comité économique et social européen pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2025.
3. En vertu de l'article 302 du TFUE, le Conseil nomme les membres du Comité après consultation de la Commission.
4. La Commission a été consultée sur cette nomination le 30 mai 2022 et a rendu un avis favorable le 24 juin 2022³.

1 6157/22.
2 9176/22.
3 C(2022) 4254.

5. Le Comité des représentants permanents est par conséquent invité à suggérer au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision figurant dans le document 10465/22.
-